

La Pépinière,
Parc Gourgas,
Tél: 022 328 60 05

Terrain d'Aventures
Berges de l'Arve
Tél: 022 300 69 24



Organisation:
Maison de Quartier de la Jonction
18 bis, Av. Ste Clotilde
Case postale 204
1211 Genève 8
Tél.: 022 418 94 94
Fax: 022 418 94 95
E-mail: mqj@mqj.ch

**Cahier des Congés
Activités pour les enfants
2009 - 2010**



Jour fériés:
**Jeûne Genevois (10 septembre), Vendredi Saint (2 avril),
lundi de Pâques (5 avril), Ascension (jeudi 13 mai), lundi de Pentecôte (24 mai)**

la Pépinière

Pour les enfants de 4 à 8 ans

Nous proposons aux enfants le choix entre diverses activités ludiques, créatrices et socio-éducatives.

Accueil après l'école, de 16h00 à 18h30

Tous les jours après l'école, nous allons chercher les enfants à la sortie des quatre écoles du quartier (Carl-Vogt, Cité-Jonction, Mail et Plantaporrêts).

Prix : 1,50 frs par jour

Mercredis aérés, de 7h30 à 18h30

Chaque mercredi de 7h30 à 18h30, nous accueillons une cinquantaine d'enfants

Prix : 13.- frs un enfant / 24.- frs deux enfants (bulletins d'inscription disponibles à la Pépinière)



Mercredis à la Pépinière

26 Août

2 - 9 - 16 - 23 - 30 **Septembre**

7 - 14 - 28 **Octobre**

4 - 11 - 18 - 25 **Novembre**

2 - 9 - 16 - 23 **Décembre**

Mercredis à la montagne

Janvier 13 - 20 - 27

Février 3 - 10 - 17

Mars 3 - 10 - 17 - 24 - 31

Mercredis à la Pépinière

14 - 21 - 28 **Avril**

5 - 12 - 19 - 26 **Mai**

2 - 9 - 16 - 23 **Juin**

Vacances scolaires

Les centres aérés se déroulent de 7h30 à 18h30 (sauf le vendredi 17h30). Nous passons nos journées soit à la Pépinière, soit dans le Jura pour faire de la luge pendant le centre aéré de février.

Les bulletins d'inscription seront disponibles à la Maison de Quartier

Octobre : du 19 au 23

Inscription dès le 15 septembre à partir de 14h00

Février : du 22 au 26

Inscription dès le 19 janvier à partir de 14h00

Avril : du 6 au 9

Inscription dès le 9 mars à partir de 14h00

Prix : Octobre : 50.- frs un enfant / 90.- frs deux enfants

Février et Pâques : **à préciser**

le Terrain d'Aventures Acacias-Jonction

Pour les préadolescents de 9 à 13 ans

Ce lieu d'accueil, situé entre le centre sportif de la Queue d'Arve et la piscine des Vernets, fonctionne selon le principe de l'accueil libre.

Le Terrain d'Aventures est un lieu pour :

- se retrouver, passer des moments conviviaux, faire des jeux, prendre le goûter ou un repas
 - partager des moments de vie, d'échanges, de réflexions pour bien vivre en groupe
 - favoriser le sens de l'autonomie et la découverte de soi
- exprimer et réaliser ses envies : monter un spectacle, développer un projet, organiser une sortie
 - avoir l'occasion d'aller à la découverte tant de la ville que de la nature
- contribuer à un développement durable pour tous, favoriser la récupération de matériaux
 - bricoler, jardiner, construire, développer des savoir-faire

Les mercredis

du 26 août au 30 septembre de 8h30 à 18h

dès le 7 octobre de 10h00 à 18h00

Les vacances scolaires (octobre, février et avril)

du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00

L'accueil libre propose un cadre dans lequel les enfants peuvent venir et repartir du lieu à leur guise - ou selon les instructions de leurs parents. Il s'agit là d'un véritable contrat de confiance entre l'enfant et ses parents. Les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation tant qu'ils participent à une activité ou à une sortie. La responsabilité des professionnels s'arrête lorsque l'enfant quitte l'espace du Terrain d'Aventures.



Prix : Tous les accueils proposés au Terrain d'Aventures sont gratuits.

Une participation de 6.- frs est toutefois demandée pour le repas de midi. Si l'enfant souhaite participer au repas de midi, il doit annoncer sa présence au plus tard la veille.

**Après l'école: mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h00
l'accueil se fait à la Maison de Quartier de la Jonction.**

La Maison du Quartier est une association

sans but lucratif ouverte à toutes les personnes intéressées par ses activités. Elle a pour but de proposer et de promouvoir dans le quartier des activités sociales, civiques et culturelles. Les activités développées s'inscrivent dans le cadre des orientations de la Charte cantonale des centres de loisirs.

Son action est rendue possible grâce aux subventions cantonales et à celles du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports de la Ville de Genève. Elle est rattachée à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e)

Toutes les personnes intéressées par nos activités actuelles ou futures peuvent devenir membres de notre association. Les bulletins d'adhésion sont disponibles à la Maison de Quartier et à la Pépinière.



www.mqj.ch

Les principaux objectifs de l'accueil enfants sont les suivants :

- Prendre en compte les besoins exprimés par les familles, par les associations ou par les institutions qui travaillent avec des enfants.
 - Organiser et animer des activités de loisirs socio-éducatives respectant les valeurs de citoyenneté, de partenariat, d'égalité et de responsabilités.
- Soutenir les familles dans l'organisation de leur quotidien en proposant différentes prises en charge de leurs enfants.
 - Offrir un lieu ouvert sur le quartier qui favorise les rencontres entre les habitants.
- Favoriser l'intégration d'enfants vivant des conditions handicapantes (collaboration avec Cap-Loisirs).
 - Travailler au quotidien selon les principes de non-exclusion.
 - Favoriser la socialisation des enfants et l'apprentissage de l'autonomie.

Pour répondre à ces objectifs, nous proposons :

- Une prise en charge de qualité aux enfants, les après-midi après l'école, pendant les vacances scolaires et lors des mercredis.
 - Des heures d'ouverture adaptées aux demandes des parents qui travaillent.
 - Des prix modiques ne constituant pas un obstacle pour la plupart des familles modestes.
- Une alternative aux activités parascolaires, offrant ainsi aux parents un choix supplémentaire.
 - Un lieu d'écoute, d'aide ponctuelle pour les parents et les enfants.
 - Un lieu qui favorise l'échange et l'entraide entre les parents.
 - Un lieu de contact avec les parents en tant qu'habitants du quartier.
- Un encadrement où l'enfant apprend à partager, à négocier (avec les adultes et les enfants) et à choisir
- Un encadrement qui prend en compte autant que possible les différences individuelles, les capacités et les problématiques spécifiques de chaque enfant.
- De plus nous collaborons avec d'autres partenaires s'occupant du temps de l'enfant pour développer une cohérence dans l'accueil des enfants du quartier. Les partenaires faisant partie de la coordination enfants de la Jonction sont : l'association des parents d'élèves, les enseignants des écoles du quartier, le directeur du REP, les enseignants de langues et cultures d'origine, la coordinatrice du parascolaire, la ludothèque, le restaurant scolaire, les crèches et jardins d'enfants, les infirmières scolaires du Service Santé Jeunesse, les îlotiers de la Gendarmerie et de la Sécurité Municipale, le Centre d'Action Sociale et de Santé de la Jonction, l'Unité d'action Communautaire, la Bibliothèque Jeunes de la Jonction.

La comité de gestion et l'équipe d'animation se mobilisent activement pour défendre les prix modiques des activités tout en assurant leurs qualités.